

Décision n°2025-48-tarifs

Décision portant approbation de de tarifs du colloque « 25^{ème} Journées Louis-André Gérard-Varet » - LAGV 2026_AMSE

Le Président d'Aix Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

Considérant que l'Aix-Marseille *School of Economics* (AMSE) organise les « 25^{ème} Journées Louis-André Gérard-Varet – LAGV 2026 » prévu du 10 au 12 juin 2026, à Aix-en-Provence, sur le campus La Pauliane,

Considérant que cet évènement est destiné à une communauté économique interdisciplinaire, aux chercheurs, aux doctorants, post-doctorants, et professionnels,

Considérant l'intérêt des thèmes économiques abordés,

Considérant que ce colloque s'inscrit pleinement dans les missions d'Aix-Marseille Université,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Sont approuvés les tarifs d'inscription pour le colloque les « 25^{ème} Journées Louis-André Gérard-Varet - LAGV ».

La conférence est prévue du 10 au 12 juin 2026 à Aix-en-Provence – campus La Pauliane.

Les tarifs d'inscription sont ainsi définis :

Catégories	Tarif
Chercheur, post-doctorant et professionnel	272,72 € HT / 300 € TTC
Doctorant	181,81 € HT / 200 € TTC
Conférenciers invités, membres AMSE et membre du conseil scientifique	Gratuité
Tarif dans le cas d'une participation en ligne	45,45 € HT / 50 € TTC
Dîner 11/06/2026 (même tarif pour les accompagnants)	45,45 € HT / 50 € TTC

Annulation sans frais avant le 4 mai 2026 (aucun remboursement après cette date).

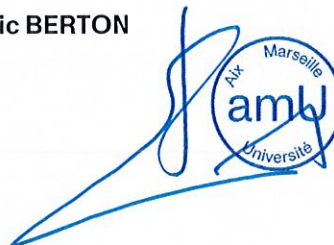
Article 2 :

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 13 novembre 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,

Eric BERTON



Publiée le : **18 NOV. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **18 NOV. 2025**